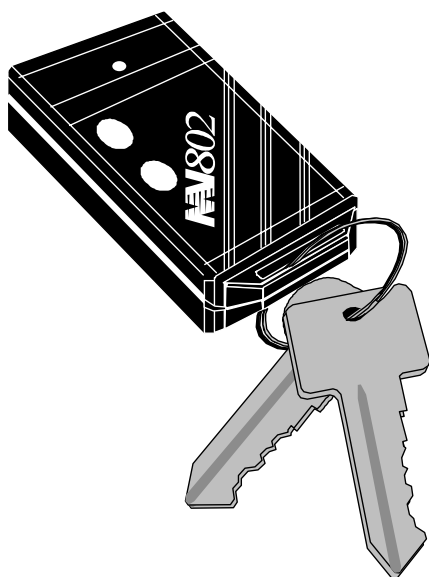


# DÉMARREUR À DISTANCE



# Astroflex

## GUIDE DE L'USAGER



### **AV801**

### **AV802**

Conçu pour tous les véhicules munis d'un moteur à injection d'essence et à transmission automatique.



**NE JAMAIS INSTALLER CE PRODUIT SUR UN VÉHICULES  
À BOÎTE DE VITESSES MANUELLE.**

**VEUILLEZ CONSULTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ  
AVANT L'UTILISATION DE CE PRODUIT.**

NOS DE BREVET  
USA 4.345.554 - CDN 1.130.426

ET AUTRES BREVETS EN INSTANCE

Fabriqu  au Canada par :

**Astroflex**

**INTRODUCTION**

Merci d'avoir choisi le démarreur à distance AstroFlex. Votre démarreur à distance est le fruit de recherches intensives menées par une entreprise spécialisée dans la conception de produits électroniques de haute qualité pour les véhicules automobiles. Fiable et durable, il a été conçu pour vous procurer plusieurs années d'utilisation sans jamais défaillir. Ses microcircuits électroniques de pointe permettent de programmer des milliards de codes d'accès différents, ce qui rend pratiquement impossible toute interférence avec un autre véhicule commandé à distance. Votre démarreur à distance est hautement sécuritaire et facile d'utilisation; il comporte aussi de nombreuses caractéristiques qui vous rendront la vie plus facile. Lisez bien les instructions qui suivent pour mieux le connaître et en tirer tous les avantages. Il se peut que certaines fonctions décrites ci-après ne s'appliquent pas à votre véhicule.

## Table des matières

<b>RÈGLES DE SÉCURITÉ</b>	<b>1</b>
<b>AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE</b>	<b>1</b>
<b>LA TÉLÉCOMMANDE</b>	<b>2</b>
<b>COMMANDES DU MV801 • MV802</b>	<b>3</b>
COMMANDES DE DÉMARRAGE	3
VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES	5
<b>VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ</b>	<b>6</b>
INTERRUPTEUR DE CAPOT	6
DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION	6
<b>REMPLACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE</b>	<b>6</b>
<b>GARANTIE</b>	<b>7</b>

## RÈGLES DE SÉCURITÉ

Lisez bien toutes les règles de sécurité suivantes avant d'utiliser ce produit.

- Rapportez immédiatement tout problème de fonctionnement au dépositaire Astroflex qui a procédé à l'installation.
- Le produit ou son usage ne doivent, en aucun cas, être modifiés.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque le véhicule est garé dans un endroit clos et non ventilé ou lorsqu'il entre dans un atelier mécanique pour fins d'entretien ou de réparation.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque celui-ci n'est pas utilisé pendant une longue période.
- Gardez la télécommande hors de la portée des enfants.
- Pour que votre démarreur à distance ait un rendement optimal, procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule.
- Assurez-vous que la commande des essuie-glace est bien à l'arrêt avant de quitter votre véhicule.
- Vérifiez régulièrement l'arrêt du moteur commandé par les dispositifs de sécurité. (Voir « Vérifications de sécurité » à la page 6.)
- Conformez-vous aux règlements locaux. Certains règlements pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.
- Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un démarreur à distance.
- Procédez à une vérification annuelle de votre démarreur à distance. Pour ce faire, contactez le dépositaire Astroflex le plus près de chez vous.

## AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE

Lorsque vous quittez votre véhicule, vous devez prévoir l'utilisation de votre démarreur à distance.

- Réglez le système de chauffage ou de climatisation à la position désirée. En même temps qu'il fera démarrer votre véhicule, le démarreur à distance mettra en marche le système de chauffage ou de climatisation.
- Mettez la commande des essuie-glaces à la position « **OFF** ».
- Assurez-vous que le levier de transmission est à la position « **PARK** ».

## LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande est alimentée par une petite pile alcaline de 12 volts (GP-23A) de longue durée. La portée de votre télécommande peut être réduite si la pile est faible; elle peut aussi être affectée par la présence de structures métalliques ou de poteaux électriques à proximité ou encore par une trop forte concentration de véhicules dans un terrain de stationnement bondé. Grâce à un dispositif électronique d'apprentissage des codes, jusqu'à trois télécommandes supplémentaires peuvent être attribuées à votre véhicule. Consultez votre détaillant pour obtenir des piles de rechange ou des télécommandes supplémentaires.

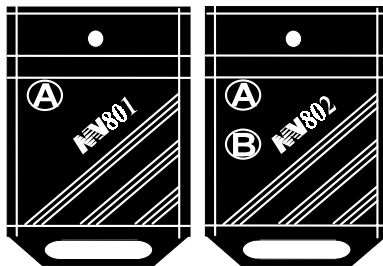
## UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Pour bien transmettre les commandes, appuyez pendant deux secondes sur le bouton désiré.

Le témoin lumineux de la télécommande clignotera momentanément puis deviendra fixe le temps de transmettre votre commande.

Aucune commande ne sera transmise correctement si le bouton n'est pas enfoncé assez longtemps (dans ce cas, le témoin lumineux ne deviendra pas fixe).

Exemple : Pour faire démarrer le moteur, appuyez sur le bouton « A » jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.



## CONFIRMATION DES COMMANDES

Le système confirmera la réception de chaque commande en faisant clignoter les feux de position du véhicule. Dans le présent guide, les confirmations sont écrites de façon abrégée, par exemple :

( feux , 2) Cela signifie que les feux de position clignoteront deux fois.

## COMMANDES DU MV801 • MV802

COMMANDES	BOUTONS	CONFIRMATION
Démarrage/Arrêt	A	Feux, 1
Verrouillage/ Déverrouillage	B	Feux, 1 / 2
Sentinelle	A&B	Feux, 4 / 2 / 3

### COMMANDES DE DÉMARRAGE

#### DÉMARRAGE / ARRÊT

Cette commande constitue à elle seule la raison d'être de votre démarreur à distance. Elle vous permet en effet de faire démarrer ou de couper le moteur de votre véhicule sans que vous n'ayez à sortir à l'extérieur.

- Appuyer sur le bouton « A » une fois

#### Au démarrage

Les feux de position clignoteront une fois pour confirmer la réception de la commande puis demeureront allumés tout le temps que le moteur restera en marche, c'est-à-dire 10 ou 20 minutes selon la programmation.

#### Si le moteur ne démarre pas

Si votre système ne parvient pas à faire démarrer le moteur du premier coup, il attendra quelques secondes et fera une nouvelle tentative (il s'y reprendra jusqu'à deux fois en fonction de la raison du refus de démarrer). Après trois tentatives, il se fermera automatiquement et demeurera en attente d'une nouvelle commande.

#### À l'arrêt

Le moteur arrêtera et les feux de position s'éteindront.

Cette commande ne s'applique que lorsque le moteur est maintenu en marche par le démarreur à distance.

## POUR CONDUIRE VOTRE VÉHICULE...

- N'appuyez pas sur la pédale de freins aussitôt que vous entrez dans le véhicule; cela couperait le moteur immédiatement.
- Mettez la clé dans le contact, tournez-la à la position « ON ».



**Ne tournez pas la clé de contact jusqu'à la position « Start ».**

- Conduisez comme d'habitude.

## MODE CONTINUE

Le mode continue consiste à émettre une commande de « démarrage » pendant que le moteur est maintenu en marche par la clé. Cette fonction vous permet de laisser tourner le moteur même après avoir retiré la clé du contact.

Il s'agit d'une fonction pratique qui vous permet de quitter le véhicule quelques instants tout en laissant le système de chauffage ou de climatisation en marche.

Appuyez sur le bouton « A » une fois pendant que le moteur est en marche sans appuyer sur les freins.

Les feux de position s'allumeront et vous pourrez retirer la clé. Le moteur tournera pendant 10 ou 20 minutes (selon la programmation) et s'arrêtera de lui-même si vous n'êtes pas revenu.

Si le moteur tourne toujours lorsque vous revenez à votre véhicule (avant les 10 ou 20 minutes programmées), mettez la clé dans le contact, tournez-la jusqu'à la position « ON » puis, conduisez comme d'habitude.

Toutes les actions qui coupent normalement le moteur lorsqu'on l'a fait démarrer à distance (appui sur la pédale de frein, ouverture du capot, etc.) auront le même effet durant la période de marche en mode continu.

## CE QUI COUPE LE MOTEUR

Pour votre sécurité, le moteur ne démarrera pas ou arrêtera si :

- la télécommande émet un message d'arrêt;
- le capot est ouvert;
- la pédale de frein est enfoncée;
- la transmission est embrayée;
- le moteur s'emballe;
- l'interrupteur principal est fermé (OFF);
- le moteur tourne trop lentement lors du cycle de démarrage.

## L'INTERRUPTEUR PRINCIPAL

L'interrupteur principal est habituellement monté sous le tableau de bord. Il comprend un bouton à deux positions (ON et OFF). L'interrupteur permet d'annuler les fonctions de démarrage.



Il n'interrompt pas les autres commandes qui demeurent actives.

## MODE BASSE TEMPÉRATURE

Le mode de basse température, aussi nommé mode sentinelle, permet au système de faire démarrer le moteur de votre véhicule automatiquement lorsque la température passe sous les  $-15^{\circ}\text{C}$  ( $5^{\circ}\text{F}$ ). Le moteur tournera pour la durée de temps programmée, ensuite le mode sentinelle fera une pause de 2 ½ heures pour ensuite refaire démarrer le moteur si la température est toujours sous les  $-15^{\circ}\text{C}$  ( $5^{\circ}\text{F}$ ). Toutes les actions qui coupent normalement le moteur lorsqu'on l'a fait démarrer à distance (appui sur la pédale de frein, ouverture du capot, etc.) auront le même effet durant la période de marche dans ce mode.

Pour activer ou désactiver cette commande,

- Appuyez sur les boutons « A » et « B » simultanément

Les feux de position clignoteront quatre fois pour confirmer l'activation du mode et deux fois pour confirmer sa désactivation.

Trois clignotements indiquent que le système n'est pas prêt (capot ouvert, interrupteur à la position « OFF », etc.). L'appui sur la pédale de frein ou l'émission d'une commande de démarrage annule le mode sentinelle.

---



---

## VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

---



---

Pour verrouiller les portières : appuyez sur le bouton « B » Feux, 1

Pour déverrouiller les portières : appuyez sur le bouton « B » Feux, 2

Les feux de position clignoteront (une ou deux fois selon la commande émise) pour confirmer la réception de la commande.

## VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut standard de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications suivantes.

### INTERRUPTEUR DE CAPOT

- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Ouvrez le capot.

Le moteur doit arrêter aussitôt que le capot ouvre.

Si le moteur ne coupe pas immédiatement, placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

### DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION

Votre démarreur est conçu pour vérifier en tout temps la position du levier de vitesses.

Si, pour débloquer le levier de vitesses de la position « P » la clé doit être dans le contact, votre véhicule est sécuritaire tant que les clés sont hors de la portée des enfants.

Par contre, si le levier peut être embrayé sans que la clé ne soit dans le contact, effectuez cette petite vérification.

- Placez le levier de vitesses en position « embrayé ».
- Soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Répétez ces étapes dans les positions « Drive » et « Reverse ».

Si dans les dix (10) secondes qui suivent, le démarreur du véhicule réagit (ce qui serait anormal), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

## REPLACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE

Si, pour toute raison, vous devez remplacer ou survolter la batterie du véhicule, placez d'abord l'interrupteur principal à la position « OFF », jusqu'à ce que la batterie soit remplacée et complètement chargée.



Si la polarité est inversée lors de cette opération, cela peut endommager votre démarreur à distance de façon permanente.



## GARANTIE

- 1) ASTROFLEX garantit à l'acheteur original le produit manufacturé contre tout défaut de main-d'oeuvre ou de matériel pour la période ci-après mentionnée.
- 2) Cette garantie exclut toute garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.
- 3) Cette garantie ne vaut qu'en faveur de l'acquéreur original; un acquéreur subséquent ne pourra pas s'en prévaloir.
- 4) Cette garantie est valable pour la durée du véhicule automobile sur lequel le produit a été installé à l'origine et s'il demeure installé sur ledit véhicule automobile, sauf en ce qui a trait aux composantes pour lesquelles une durée plus courte de garantie est prévue.
- 5) Si les conditions mentionnées aux paragraphes 3) et 4) sont réalisées, la garantie s'applique pour le module de contrôle du démarreur à distance.
- 6) Tout autre accessoire et outils (tel que transmetteur, commutateur, antenne, module DL-3 ou DL-4, MultiTest, etc.) sont garantis pour une période d'un an à compter de la date du contrat d'achat, les piles ne faisant l'objet d'aucune garantie.
- 7) ASTROFLEX s'engage à réparer ou remplacer toute pièce ou le produit, selon ce qui est mentionné au paragraphe 5), sans frais au cours de la première et de la deuxième année du contrat et, selon ce qui est mentionné au paragraphe 6), sans frais au cours de la première année du contrat.
- 8) À compter de deux ans après la date du contrat, ASTROFLEX effectuera la réparation du produit, dans la mesure du possible, aux tarifs et conditions qui seront alors en vigueur. Le produit sera retourné à l'acheteur port dû.
- 9) Si l'acquéreur est incapable de fournir une preuve d'achat, la garantie est limitée à deux ans à compter de la date du manufacturier tel que confirmé par le numéro de série du produit. L'acheteur de ce produit ASTROFLEX s'engage à retourner ce dernier pour le service de garantie, port payé, à l'adresse appropriée indiquée à la fin de ce document.
- 10) Cette garantie ne s'applique qu'au produit lui-même et ne s'applique pas aux dommages matériels autres qu'au produit lui-même.
- 11) ASTROFLEX ne donne aucune garantie, et quant au produit lui-même et contre les dommages que le produit pourrait causer, si l'une ou l'autre des conditions suivantes survient:
  - a) l'installation n'a pas été faite par l'installateur-distributeur, et selon les directives d'ASTROFLEX;
  - b) le produit a été accidenté après son installation;
  - c) l'acquéreur a fait du produit un usage abusif ou non conforme au guide de l'utilisateur;
  - d) l'acquéreur a réparé lui-même le produit ou fait réparer le produit chez une personne non autorisée par ASTROFLEX;
  - e) le produit a été réparé avec des pièces non autorisées par ASTROFLEX.
- 12) ASTROFLEX n'est pas responsable des frais engagés pour enlever ou réinstaller le produit.
- 13) La présente garantie constitue la seule garantie d'ASTROFLEX à l'égard de l'acquéreur original. Toute autre garantie est spécifiquement exclue, même la garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.

Note: Le fonctionnement, les spécifications et le design de nos produits sont sujets à changement sans préavis.

**AVIS**

Ce dispositif satisfait aux exigences d'Industrie Canada (IC) - Gestion des radiofréquences, prescrites dans le document CNR-210. Son utilisation est autorisée seulement sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il représente une source de brouillage nuisible pour les services autorisés par IC. Par ailleurs, l'utilisateur de ce dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

No d'homologation IC: 1854 K 1066



Ce dispositif est conforme aux dispositions de la partie 15 des règlements de la Commission fédérale sur les communications (FCC).

Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes :

- (1) ce dispositif ne doit pas être à l'origine de brouillage nuisible,
- (2) ce dispositif doit accepter le brouillage qui peut en entraîner un fonctionnement indésirable.

Ce matériel a fait l'objet d'essais et respecte les limites imposées aux dispositifs numériques appartenant à la classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites ont été conçues pour assurer une protection raisonnable contre les brouillages nuisibles à l'intérieur d'une résidence. Ce matériel produit, utilise et peut émettre des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuels d'installation et de l'utilisateur, peut être à l'origine de brouillage nuisible aux appareils de communication exploitant les radiofréquences. Toutefois, il n'est pas garanti qu'aucun brouillage ne se produira dans une installation en particulier. Aussi, dans l'éventualité où ce matériel venait à causer du brouillage nuisible au niveau des appareils radio ou aux téléviseurs, ce que l'on peut vérifier en mettant l'appareil hors fonction, puis en fonction, il est recommandé que l'utilisateur essaie de corriger la situation en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter l'antenne réceptrice ou en changer l'emplacement;
- éloigner le matériel du récepteur;
- brancher le matériel dans une prise appartenant à un circuit différent du circuit auquel est branché le récepteur;
- consulter le concessionnaire ou un technicien qualifié en matière de radiotélévision.

No. d'approbation FCC : J5FRS-3R

  
**Astroflex Inc.**  
1164, Route 220  
St-Élie d'Orford (Québec) Canada  
J0B 2S0

  
**Astroflex**  
ELECTRONIC CORP.  
516A Elm Street  
Manchester, NH 03101  
U. S. A.